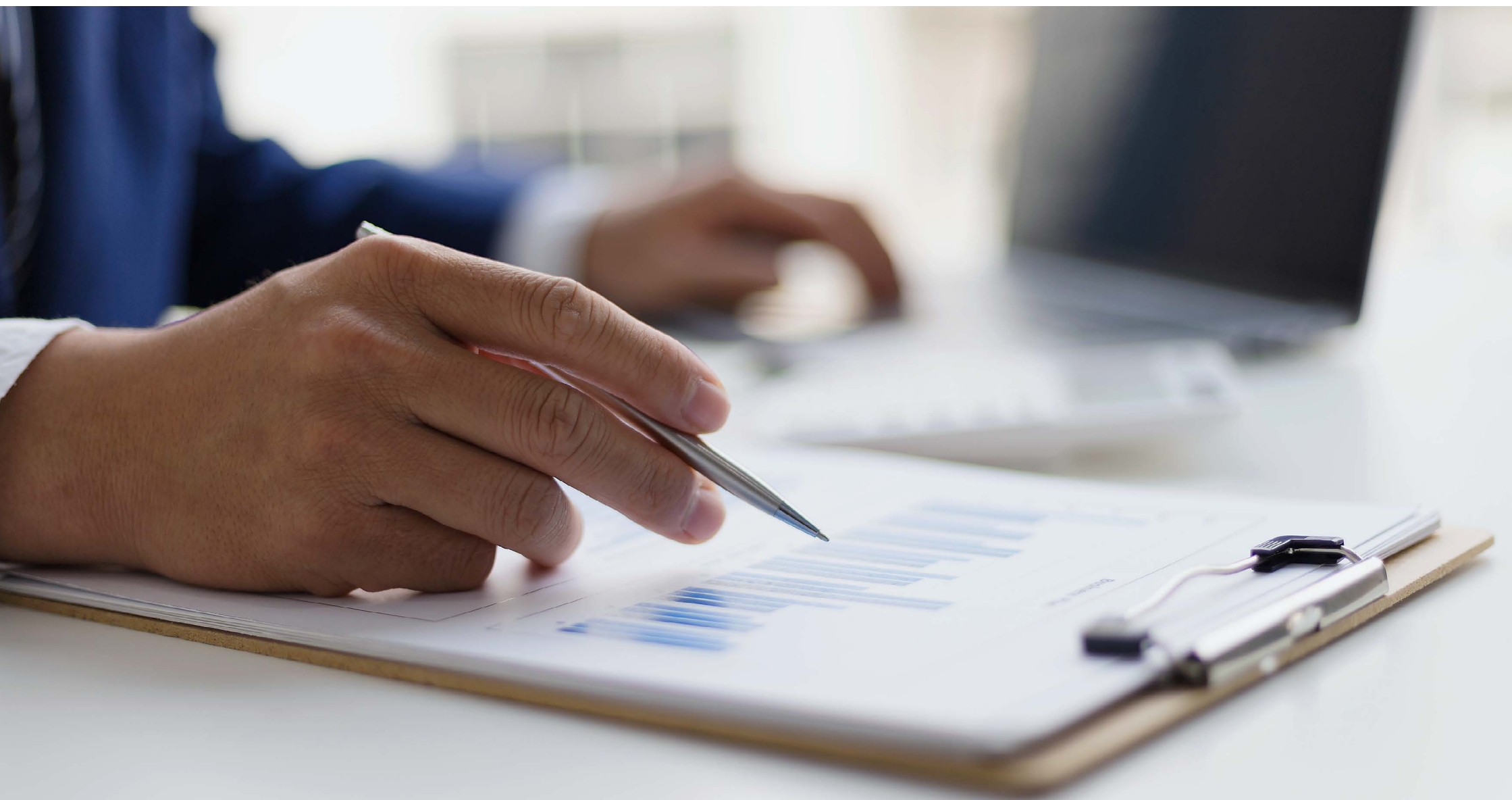


Rapport de gestion 2024

Partie 2: finances et commentaires



Contenu

Éditorial	3
Bilan	4
Compte de pertes et profits	5
Annexe aux comptes annuels	6
Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits	7
Commentaires sur le bilan	9
Commentaires sur le compte de pertes et profits	10
Chiffres financiers complémentaires	12
Tableau des flux de trésorerie et liquidités	12
Obligations contractuelles et ressources en personnel	13
Programmes d'action cantonaux (PAC)	15
Gestion de la santé en entreprise (GSE)	17
Prévention dans le domaine des soins (PDS)	18
Gouvernance et conformité	19
Rémunération et liens d'intérêt du Conseil de fondation	21
Rémunération et liens d'intérêt de la Direction	24
Rapport de révision	25

Éditorial

En 2024, Promotion Santé Suisse a soutenu des projets pour un montant total de 25,6 millions de francs.

Les chiffres publiés dans le rapport financier 2024 présentent notamment les moyens qui ont été affectés aux domaines d'intervention stratégiques de la Fondation.

- Dans le domaine des programmes d'action cantonaux, la Fondation a soutenu des projets pour les enfants et les adolescent-e-s ainsi que pour les personnes âgées pour un montant de près de 13,7 millions de francs.
- Dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise, elle s'est engagée à hauteur d'environ 4,8 millions de francs pour la santé psychique des personnes actives.
- Dans la prévention dans le domaine des soins, les activités de 60 projets existants ont été poursuivies et 12 de ces projets ont pu être clôturés. La Fondation a investi plus de 7,1 millions de francs dans ces projets.

Fin 2024, les engagements dans des projets touchant les cinq prochaines années, atteignaient au total 60,7 millions de francs.

Les assuré-e-s ont versé 44,1 millions de francs de contributions à la Fondation au cours de l'année sous revue. Au 31 décembre 2024, le résultat de l'exercice présentait un excédent de 1,86 million de francs.



Pr Dr Thomas Mattig,
Directeur

Bilan

Actifs (CHF)

	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités		10 674 204	7 871 091
Créances client-e-s		132 751	135 988
Autres créances à court terme	3.1	1 698 445	2 220 933
Actifs de régularisation		156 602	68 003
Total des actifs circulants		12 662 002	10 296 014
Immobilisations corporelles	3.2	1 243 155	1 411 172
Total des actifs immobilisés		1 243 155	1 411 172
Total actifs		13 905 157	11 707 186

Passifs (CHF)

	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Dettes fournisseur-euse-s	3.3	554 902	205 640
Autres engagements à court terme	3.4	72 309	29 501
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	489 009	544 001
Total des fonds étrangers à court terme		1 116 220	779 141
Capital de la Fondation		230 000	230 000
Bénéfice (+) / perte (-) reportés		10 698 045	9 902 697
Bénéfice (+) / perte (-) de l'exercice		1 860 892	795 348
Total des fonds propres		12 788 937	10 928 045
Total passifs		13 905 157	11 707 186

Compte des pertes et profits

Produits (CHF)

	Annexe	2024	2023
Contributions des assuré-e-s		44 144 429	43 044 154
Produits de tiers		843 545	821 362
Produits et prestations de services		799 319	759 340
Autres recettes		47 128	20 916
Réductions de recettes		-70 821	-63 979
Total produits		45 763 600	44 581 792

Charges (CHF)

	Annexe	2024	2023
PAC – alimentation et activité physique		8 747 325	8 419 142
PAC – santé psychique		5 271 805	5 832 070
Gestion de la santé en entreprise		5 324 828	4 609 168
Prévention dans le domaine des soins		7 143 620	7 928 734
Campagnes		2 400 285	2 795 065
Coordination – conférences et congrès		533 355	581 170
Coordination – partenariats et réseaux		1 356 353	971 115
Gestion des impacts – monitoring et évaluations		1 215 712	1 003 058
Communication		1 491 206	1 286 389
Réseau Santé Psychique Suisse		52 610	54 574
Charges directes projets et programmes		33 537 100	33 480 484

Charges (CHF)

	Annexe	2024	2023
Salaires	3.6	6 745 828	6 516 655
Allocations pour enfants		233 671	260 111
Indemnités versées aux organes et commissions	3.7	86 999	67 307
Charges sociales	3.8	1 393 441	1 332 434
Autres charges de personnel		424 497	578 922
Charges de personnel		8 884 436	8 755 428
Frais d'exploitation des locaux		586 815	554 411
Entretien du mobilier et des machines		25 652	21 363
Assurances non-vie, redevances, frais, autorisations		17 814	18 088
Frais énergétiques et de recyclage		10 916	9 253
Frais d'administration		379 213	329 477
Frais informatiques		409 623	413 946
Autres charges d'exploitation		1 430 033	1 346 539
Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles		205 786	265 699
Total des charges d'exploitation		44 057 355	43 848 151
Résultat d'exploitation		1 706 246	733 642
Produits financiers		175 266	94 732
Charges financières		-3 082	-2 133
Charges et produits financiers		172 184	92 599
Produits extraordinaires		1 486	0
Charges extraordinaires		-19 024	-30 893
Charges et produits extraordinaires		-17 537	-30 893
Bénéfice (+) / perte (-)		1 860 892	795 348

Annexe aux comptes annuels

Informations sur la Fondation

Nom	Promotion Santé Suisse
Forme juridique	Fondation de droit privé
Siège	Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne
Postes à plein temps	Au 31.12.2024, Promotion Santé Suisse totalisait 66 personnes (66 l'année précédente), représentant 50,0 équivalents plein temps (50,0 l'année précédente).
Président du CF	Guido Graf
Vice-président du CF	Reto Egloff
Membres du CF	Christophe Barman, Michèle Blöchliger, Henri Bounameaux, Thomas J. Grichting, Nicole Kunz, Edith Müller Loretz, Florence Nater, Carlos Beat Quinto, Jörg Spieldenner, Pascal Strupler
Organe de révision	T+R AG, Sägeweg 11, 3073 Gümligen

Base juridique, référentiel comptable

En 2024, les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations).

Principes de présentation des comptes

Informations sur les principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, en particulier des articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957-962).

La présentation des états financiers suppose que le Conseil de fondation effectue des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et des passifs, et fasse état des passifs éventuels à la date de clôture des comptes, mais aussi

des charges et produits enregistrés sur la période. Dans l'intérêt de la Fondation, il pourra ainsi être procédé, dans le respect du principe de précaution, à des amortissements, correctifs de valeur et provisions excédant ce qui est économiquement nécessaire.

Utilisation pertinente des fonds de la Fondation

Lors des vérifications relatives au système de contrôle interne, l'organe de révision constate que les contrôles existent, qu'ils sont effectués et documentés, et qu'ils garantissent l'utilisation pertinente des fonds de la Fondation.

Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits

3.1 Autres créances à court terme en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
LKB, garantie de bonne fin	300 129	300 129
UBS, garantie de loyer Lausanne	17 421	17 342
CC AVS, AI, APG, AC, CAF	0	47 049
CC institution de prévoyance	61 398	33 027
CC assurances accidents	5 988	6 515
CC assurances indemnités journalières maladie	1 920	6 148
Autres avances	456 832	809 335
Avance Meister Concept GmbH	523 476	694 946
Avance Radix	34 462	130 962
Congrès national GSE solde avoirs chez Meister Concept GmbH	296 818	175 480
Total des autres créances à court terme	1 698 445	2 220 933

3.2 Immobilisations corporelles en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Immobilisations corporelles meubles	119 481	185 346
Immobilisations corporelles immeubles	1 123 673	1 225 825
Total des immobilisations corporelles	1 243 155	1 411 172

3.3 Dettes fournisseur-euse-s en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes liées aux projets	178 351	149 779
Autres dettes	376 551	55 861
Total des dettes fournisseur-euse-s	554 902	205 640

3.4 Autres engagements à court terme en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Compte de règlement TVA	33 107	29 501
CC AVS, AI, APG, AC, CAF	39 202	0
Total des autres engagements à court terme	72 309	29 501

3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Passifs de régularisation liés aux projets	218 365	269 880
Autres passifs de régularisation	500	9 840
Vacances et heures supplémentaires	270 144	264 280
Total des passifs de régularisation et provisions à court terme	489 009	544 001

3.6 Salaires en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Salaires	6 847 282	6 717 982
APG et prestations d'assurance	- 107 318	- 194 245
Variation vacances et heures supplémentaires	5 864	- 7 083
Total salaires	6 745 828	6 516 655

Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits

3.7 Indemnités versées aux organes et commissions en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Indemnités versées aux organes et commissions	86 999	67 307
Total organes et commissions	86 999	67 307

3.8 Charges sociales en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Cotisations AVS/AI/APG/AC/CAF	546 159	530 633
Caisse de pension	673 150	631 322
Assurance accidents	57 403	57 309
Assurance maladie	116 728	113 170
Total des charges sociales	1 393 441	1 332 434

Engagements sur projets en cours

Pour les années 2025 à 2029, Promotion Santé Suisse a déjà pris des engagements dans des projets pour un montant d'environ 60,7 millions de francs (l'année précédente, les engagements dans les projets en cours se montaient à 39,2 millions de francs). Environ 57% de ce montant concernent les domaines prioritaires stratégiques «alimentation et activité physique» et «santé psychique». Ces engagements n'apparaissent pas au bilan.

Solde des engagements d'opérations de leasing apparentées aux contrats de vente et d'autres engagements de leasing, pour autant que ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne soient pas résiliés dans les douze mois à compter de la date de référence du bilan en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Contrat de location fixe pour les locaux jusqu'au 31.12.2025 (option existante de 2 x 5 ans)	2 790 832	924 703

Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Engagements caisse de pension Profond	317 252	0

Commentaires sur le bilan

Actifs

Actifs circulants

Ces liquidités ont été déposées au jour de référence sur le compte courant de la Banque Valiant SA et de la Banque cantonale de Lucerne. La réduction des autres créances à court terme est due à la réduction des comptes de projet «Financement partiel GSE» et «L'école en action» ainsi qu'à une diminution des autres avances.

Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles se composent des investissements dans les travaux d'aménagement réalisés par le locataire, de l'informatique et des meubles.

Passifs

Fonds étrangers à court terme

L'augmentation des fonds étrangers à court terme est due à des factures créanciers non encore réglées.

Fonds propres

Le bénéfice annuel de 1,861 million de francs atteint au 31.12.2024 s'ajoute aux fonds propres.

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Produits

Contributions des assuré-e-s

L'augmentation des contributions par rapport à l'année précédente s'explique par la croissance de la population. La contribution annuelle par personne assurée s'élève à CHF 4.80.

Produits de tiers

Les recettes proviennent de congrès et de conférences.

Produits et prestations de services

Cette rubrique comprend les recettes provenant des assessments, des enquêtes Job-Stress-Analysis et des offres de formation continue.

Autres produits et diminutions de recettes

Sous cette rubrique sont comptabilisés les indemnités de collaboration et les jetons de présence.

Les diminutions de recettes correspondent au décaissement de TVA.

Charges

PAC – alimentation et activité physique

L'augmentation des dépenses est due au développement de la plate-forme Promotion Digitale.

PAC – santé psychique

Fin 2024, la moitié des cantons avaient clôturé la phase des PAC. À l'échéance des contrats, une partie des crédits octroyés n'avait pas été utilisée par les cantons.

Gestion de la santé en entreprise

L'augmentation est due aux frais générés par la stratégie de numérisation.

Prévention dans le domaine des soins

Fin 2024, un total de 20 évaluations relatives aux différents projets étaient sous contrat (contre 26 projets l'année précédente).

Campagnes

Durant l'année sous revue, 2,4 millions de francs ont été investis dans les campagnes (2,8 mio CHF l'année précédente).

Communication

L'augmentation est due au financement initial de la restructuration du Réseau Compétences en santé ainsi qu'à des dépenses supplémentaires pour des productions vidéo.

Charges de personnel

L'augmentation des salaires résulte du fait que des postes vacants ont pu être repourvus. Autres charges de personnel: l'introduction du nouvel outil de recrutement a permis de réduire les frais de recrutement.

Autres charges d'exploitation

Sous cette rubrique sont comptabilisés les frais de locaux, les frais administratifs et les frais informatiques. Les dépenses ont diminué par rapport à l'année précédente.

Amortissements et correctifs de valeurs

Les acquisitions nouvelles / investissements font l'objet de durées d'amortissement similaires à ceux de l'exercice précédent:

Informatique	3 ans
Machines et appareils	5 ans
Mobilier	10 ans
Travaux d'aménagement du locataire	20 ans

Charges et produits financiers

Les charges financières reflètent les frais bancaires et les taxes.

Les liquidités générées par la variation du marché monétaire n'ayant pas pu être investies rapidement ont été placées dans un dépôt à terme.

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Charges et produits extraordinaires

Le produit extraordinaire est généré par un remboursement datant de 2023.

Dans les charges extraordinaires sont comptabilisées deux factures de l'année 2023 ainsi que les taxes pour l'examen du rapport annuel 2023 par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

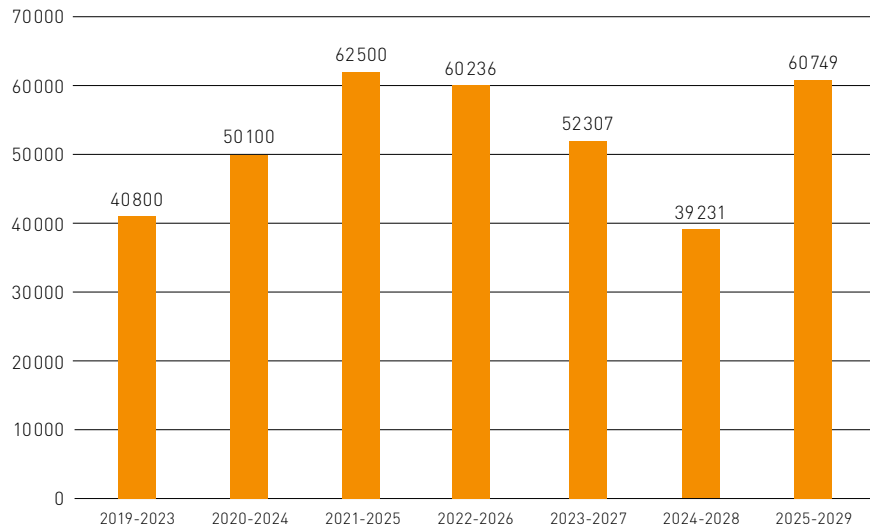
Tableau des flux de trésorerie et liquidités

Tableau des flux de trésorerie en CHF

	2024	2023
Résultat annuel	1 860 892	795 348
Amortissements et correctifs de valeurs	205 786	265 699
Variations des créances	0	-150 166
Variations des actifs de régularisation	0	108 971
Variations des passifs	392 070	-321 005
Variations des passifs de régularisation et provisions à court terme	-54 992	-798 976
Flux de trésorerie de l'activité	2 403 757	- 100 129
Investissements/désinvestissements en immobilisations corporelles	-37 769	0
Flux de trésorerie des investissements	- 37 769	0
Flux de trésorerie nets	2 365 988	- 100 129
Réserves de liquidités au 1^{er} janvier	7 871 091	7 971 220
Réserves de liquidités au 31 décembre	10 674 204	7 871 091
Variation des liquidités	2 803 114	- 100 129

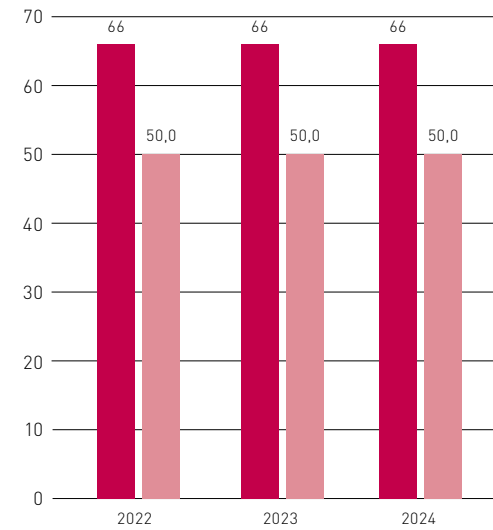
Obligations contractuelles et ressources en personnel

Obligations contractuelles en milliers de CHF



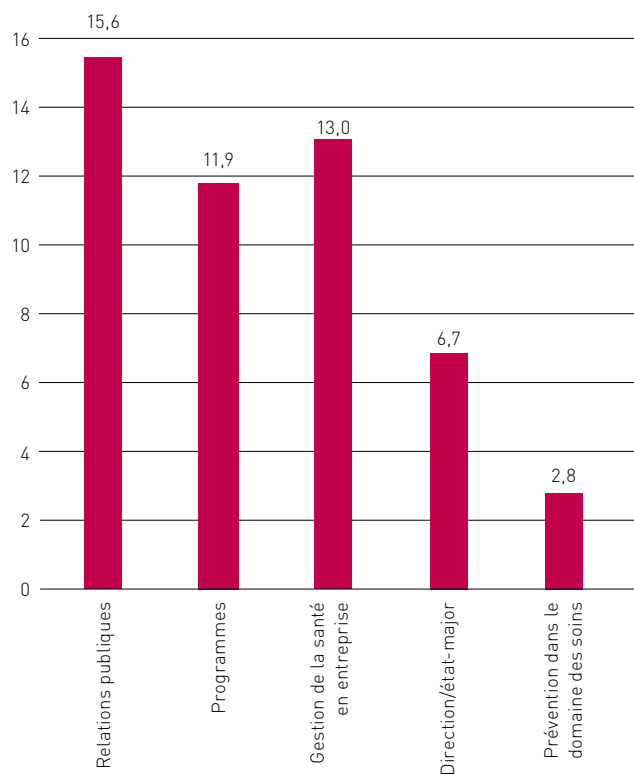
Pour les années 2024 à 2028, Promotion Santé Suisse a pris des engagements dans des projets d'un montant d'environ 60,7 millions de francs.

Effectif en personnes et en équivalents plein temps



■ Nombre de collaborateur-trice-s
■ Équivalents plein temps

Utilisation des ressources en personnel 2024 en équivalents plein temps: total 50,0 EPT



Au 31 décembre 2024, l'effectif totalisait 50,0 équivalents plein temps

Programmes d'action cantonaux (PAC)

Le domaine des programmes englobe le développement de programmes et les programmes d'action cantonaux. Au total, 13,7 millions de francs ont été mis à disposition pour des projets. Le total des activités liées au développement de programmes et aux programmes d'action cantonaux (PAC), figurant dans les tableaux ci-dessous, diffère des chiffres du compte de pertes et profits. Dans le compte de pertes et profits, les dépenses sont présentées selon la structure du plan comptable et, dans les illustrations ci-dessous, selon les activités de projet. Cela a pour conséquence de faire apparaître dans les projets, outre les postes «PAC – alimentation et activité physique» (A+AP) et «PAC – santé psychique» (SP), des coûts qui sont comptabilisés dans d'autres postes du compte de pertes et profits.

Activités liées au développement de programmes:

Développement de programmes	Sit. 2024 en KCHF	Sit. 2023 en KCHF
Soutien de projets tous modules confondus	198	426
Soutien de projets Innovation enfants et adolescent-e-s (A+AP)	184	149
Soutien de projets Innovation personnes âgées (A+AP)	136	138
Soutien de projets Innovation enfants et adolescent-e-s (SP)	249	325
Soutien de projets Innovation personnes âgées (SP)	100	287
Soutien de projets Multiplication enfants et adolescent-e-s (A+AP)	252	111
Soutien de projets Multiplication personnes âgées (A+AP)	155	205
Soutien de projets Multiplication enfants et adolescent-e-s (SP)	511	470
Soutien de projets Multiplication personnes âgées (SP)	280	174
Soutien de projets Soutien d'offres éprouvées enfants et adolescent-e-s (A+AP)	475	539
Soutien de projets Soutien d'offres éprouvées personnes âgées (A+AP)	106	97
Soutien de projets Soutien d'offres éprouvées enfants et adolescent-e-s (SP)	445	472
Soutien de projets Soutien d'offres éprouvées personnes âgées (SP)	114	188
Mise en réseau nationale, policy, général	41	40
Mise en réseau nationale, policy, information au public, enfants et adolescent-e-s (A+AP)	105	125
Mise en réseau nationale, policy, information au public, personnes âgées (A+AP)	58	105
Mise en réseau nationale, policy, information au public, enfants et adolescent-e-s (SP)	119	127
Mise en réseau nationale, policy, information au public, personnes âgées (SP)	79	120
Gestion du savoir, tous modules confondus	50	48

Gestion du savoir, enfants et adolescent-e-s (A+AP)	112	103
Gestion du savoir, personnes âgées (A+AP)	35	70
Gestion du savoir, enfants et adolescent-e-s (SP)	48	88
Gestion du savoir, personnes âgées (SP)	28	30
Gestion du savoir (SP)	268	255
Total	4 149	4 693

Le soutien de projets comprend les projets dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique pour les groupes cibles des enfants, des adolescent-e-s et des personnes âgées ainsi que de leurs référent-e-s. Ces différents thèmes et groupes cibles correspondent aux quatre modules du programme d'action cantonal.

Sont soutenus:

- le développement de nouveaux projets dans le cadre de l'**innovation**;
- la diffusion de projets existants dans le cadre de la **multiplication**. Par multiplication, Promotion Santé Suisse entend aussi bien le traitement et l'adaptation qualitatifs que la diffusion quantitative d'un projet;
- dans le cadre du **soutien d'offres éprouvées**, la coordination et le développement qualitatifs sur le long terme, au niveau suprarégional ou national, d'interventions efficaces et bien établies. Cela inclut en particulier l'adaptation flexible et continue des interventions aux conditions locales ainsi qu'aux nouvelles tendances et évolutions.

Activités de projets liées aux programmes d'action cantonaux (PAC):

Programmes d'action cantonaux	Sit. 2024 en KCHF	Sit. 2023 en KCHF			
Prestations PAC générales	88	135	Canton de Thurgovie	449	449
Prestations des cantons / journées de mise en réseau PAC	32	235	Canton d'Uri	120	120
Image corporelle positive (HBI)	1	0	Canton du Valais	490	490
Gestion des impacts (PAC)	98	101	Canton de Vaud	656	656
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	26	26	Canton de Zoug	237	237
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures	25	25	Canton de Zurich	732	732
Canton d'Argovie	612	612	Gestion du savoir (PAC)	6	1
Canton de Bâle-Campagne	466	466	Total	9 558	9 900
Canton de Bâle-Ville	365	365			
Canton de Berne	710	710			
Canton de Fribourg	476	476			
Canton de Genève	567	567			
Canton des Grisons	394	394			
Canton du Jura	163	163			
Canton de Lucerne	522	522			
Canton de Neuchâtel	382	382			
Canton de Nidwald	120	120			
Canton d'Obwald	120	120			
Canton de Saint-Gall	577	577			
Canton de Schaffhouse	163	163			
Canton de Schwyz	102	104			
Canton de Soleure	449	449			
Canton du Tessin	410	503			

Dans les programmes d'action cantonaux, les cantons participent aux coûts à hauteur de 50 % minimum.

Gestion de la santé en entreprise (GSE)

Le domaine GSE englobe le développement de la GSE, la sensibilisation et la diffusion ainsi que la formation et l'assistance. Un montant total de 4,8 millions de francs a été investi pour la réalisation de l'objectif stratégique «Les employeur-euse-s s'engagent efficacement en faveur de la santé de leur personnel ainsi qu'en faveur d'une gestion systématique de la santé en entreprise». Parallèlement, 0,73 million de francs de recettes ont pu être générés par les offres. Cela représente 15% du total des investissements. Ici aussi, le léger écart entre le relevé des coûts du domaine GSE et le compte de pertes et profits est dû à la différence de méthode de comptabilisation mentionnée précédemment.

Activités liées à la gestion de la santé en entreprise (GSE):

Développement GSE	Sit. 2024 en KCHF	Sit. 2023 en KCHF
Office, Change and Health	5	- 1
Développement FWS JSA	196	156
L'école en action	137	120
FWS Apprentice	33	- 9
Gestion de l'innovation	498	302
Gestion des impacts et développement de produits	94	27
Développement du label FWS	203	169
Développement de l'outil d'assessment	145	46
Instrument d'innovation 1 PME	341	468
Total	1 652	1 279

Training & Support	Sit. 2024 en KCHF	Sit. 2023 en KCHF
Outil FWS	451	375
Outil JSA	261	494
Exploitation PME-vital	75	76
Outil FWS Apprentice	32	22
Outil Formation continue	102	106
Assurance qualité multiplicateur-trice-s	212	198
Gestion des impacts Training & Support	8	0
TVA	70	61
Total	1 209	1 332

Sensibilisation & Diffusion	Sit. 2024 en KCHF	Sit. 2023 en KCHF
Communication, sensibilisation et diffusion	721	711
Remise du label	61	71
Sensibilisation	875	619
Communication	109	153
Diffusion	169	220
Total	1 936	1 774

Recettes GSE	Sit. 2024 en KCHF	Sit. 2023 en KCHF
Recettes Développement GSE	- 5	- 2
Recettes Sensibilisation & Diffusion	0	0
Recettes Training & Support	- 724	- 688
Total	- 730	- 690

Prévention dans le domaine des soins (PDS)

Dans le domaine PDS, la Fondation assume son mandat légal de la manière suivante: elle soutient des projets afin de renforcer la prévention dans le domaine des soins tout au long de la chaîne de prise en charge et ainsi prévenir tant les maladies chroniques et les maladies non transmissibles que les addictions et les maladies psychiques en Suisse. Pour ce faire, elle finance, coordonne et fait évaluer des projets de qualité qui visent les multiplicateur-trice-s du domaine des soins, l'idée étant de promouvoir la qualité de vie et l'autonomie des patient-e-s, et de réduire le besoin de recourir aux soins. Ici aussi, le léger écart entre le relevé des coûts du domaine PDS et le compte de pertes et profits est dû à la différence de méthode de comptabilisation mentionnée précédemment.

Activités de projet liées à la prévention dans le domaine des soins:

Prévention dans le domaine des soins (PDS)	IST 2024 en KCHF	IST 2023 en KCHF
Projets des acteur-trice-s	1 750	2 441
Financement initial	385	571
Projets novateurs mis au concours	3 181	2 372
Offres existantes	794	895
Journée de mise en réseau pour parties prenantes et porteurs de projets	1	24
Gestion des impacts Domaine des soins	702	1 005
Gestion du savoir Domaine des soins	190	110
Communication/assistance	141	473
Total	7 144	7 891

La Fondation travaille sur six axes qui interagissent les uns avec les autres:

1. Soutien de projets
2. Gestion des évaluations et des impacts
3. Gestion du savoir
4. Communication
5. Gestion des parties prenantes
6. Planification/pilotage/développement

Jusqu'à fin 2024, les activités se sont poursuivies avec les 60 projets existants, dont 12 ont été menés à bien.

Gouvernance et conformité

Foundation governance

Pour Promotion Santé Suisse, la *foundation governance* englobe la conduite ciblée (dimension stratégique), l'organisation efficiente (dimension d'intégration) et la surveillance efficace (dimension de contrôle) de la Fondation en tenant compte de son contexte particulier et des intérêts des parties prenantes (dimension de situation). Le Conseil de fondation et la Direction s'efforcent de garantir la transparence et un rapport équilibré entre conduite, organisation et surveillance à l'aide de la meilleure *foundation governance* possible.

Conseil de fondation et Direction

Les membres de la Direction rendent compte de leurs activités au Conseil de fondation. Une secrétaire générale est subordonnée au président du Conseil de fondation et au directeur. Elle assiste la Direction et le Conseil de fondation lors de la préparation de ses réunions ainsi que pour le contrôle des affaires en suspens et de la mise en œuvre.

Comités

Deux comités permanents soutiennent le Conseil de fondation dans son travail et dans la préparation des activités. Les procès-verbaux des séances des comités peuvent être consultés par tous les membres du Conseil de fondation.

Comité du personnel et des nominations

Le Comité du personnel et des nominations prépare les décisions relatives au personnel qui relèvent de la compétence du Conseil de fondation.

Comité d'audit et de gestion des risques

Le Comité d'audit et de gestion des risques prépare le processus de décision du Conseil de fondation au travers des activités suivantes:

- Il discute de la planification annuelle et pluriannuelle (budgets) ainsi que des comptes annuels avec le directeur ainsi qu'avec le responsable de l'état-major de Direction et décide si la planification annuelle et pluriannuelle (budgets) ainsi que les comptes annuels peuvent être recommandés pour approbation au Conseil de fondation.
- Il apporte ses conseils au sujet du rapport de l'organe de révision externe, de l'efficacité du pilotage et du contrôle interne, des aspects essentiels relatifs à la gouvernance et du respect des directives de conformité.
- Dans le cadre de la gestion des risques, il vérifie le processus d'évaluation des risques ainsi que l'adéquation des risques identifiés.

Conformité

En 2015, la Direction a adopté les directives en matière de conformité. Elles englobent:

- la préservation de intérêts de la Fondation,
- les règles de récusation,
- la gestion des informations non publiées,
- la gestion des cadeaux et invitations,
- la gestion des occupations annexes,
- la gestion des honoraires et autres rémunérations,
- les comportements relevant du droit pénal ou contraires au règlement,
- la mise en œuvre des directives de conformité ainsi que
- les violations des principes comportementaux.

Gestion des risques / système de contrôle interne

Promotion Santé Suisse applique une gestion des risques avec laquelle les positions de risque sont examinées systématiquement chaque trimestre par les propriétaires des risques et évaluées en fonction de l'ampleur des dommages et de la probabilité de survenance.

Il existe un système de contrôle interne qui vérifie les principaux processus débiteurs, créanciers et de budgétisation. Les processus importants sont définis et documentés au niveau de l'entreprise, des processus et des TIC. L'existence du système de contrôle interne est confirmée par l'organe de révision externe dans le cadre du contrôle ordinaire.

Organe de révision externe

Les comptes annuels 2024 de la Fondation ont été vérifiés par la société d'audit T+R AG. Les honoraires d'audit 2024 de T+R AG s'élèvent à 25 000 CHF.

Les travaux de révision comprennent le contrôle ordinaire ainsi que l'audit de l'utilisation appropriée des fonds de la Fondation.

Rémunération et liens d'intérêt du Conseil de fondation

Membres du Conseil de fondation	Jetons de présence en CHF	Frais en CHF	Jours de séance	Activités / Mandats	Liens d'intérêt	Forme juridique	Organe / Fonction
Guido Graf Président	36 000	1 535.1	forfaitaire	Luzerner Consulting und Management AG	Société anonyme	Membre du CA	
				Centre des assurances sociales Wirtschaft Arbeit Soziales (WAS)	Corporation de droit public	Président	
				Swisslos Loterie Intercantonale	Société coopérative	Membre du CA	
				TMF Extraktionswerk AG	Société anonyme	Président	
Reto Egloff Vice-président	6 486	96.2	12	BlueCare AG	Société anonyme	Membre du CA	
				Egloff Advisory GmbH	Sàrl	Propriétaire et gérant	
				Haslibrunnen AG	Société anonyme	Membre du CA	
				Helsana AG (Helsana Group)	Société anonyme	Membre du CA	
				Raumformel AG	Société anonyme	Membre du CA	
				Swiss Design Collection AG	Société anonyme	Membre du CA	
				ValueOn AG	Société anonyme	Vice-président	
Raffaele De Rosa	2 500	170.5	5	Commission de vigilance de la Caisse cantonale de compensation AVS/AI/APG du Canton de Tessin	Conférence intercantonale	Président	
				Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Conférence intercantonale	Membre	
				Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Conférence intercantonale	Membre du comité	
				Organe de décision MHS (Médecine Hautement Spécialisée)	-	Vice-président	
				Ente Ospedaliero Cantonale (EOC)	Conférence intercantonale	Membre du CA	
Il Centro Ticino	Association	Membre de la direction					
Christophe Barman	2 250	0	4.5	Loyco SA	Société anonyme	Président du CA	
				BenefitMe SA	Société anonyme	Président du CA	
				Fédération Romande des Consommateurs	Association	Président	
				BLab	Fondation	Membre de l'advisory board	
				Fédération Suisse des Entreprises / Der Gewerbeverein	Association	Co-président	
				Prix d'entrepreneuriat durable IDDEA	Association	Membre du comité	
Henri Bounameaux	2 500	0	5	Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)	Fondation	Président	
				Société Académique de Genève	Association	Président	

Rémunération et liens d'intérêt du Conseil de fondation

Membres du Conseil de fondation	Jetons de présence en CHF	Frais en CHF	Jours de séance	Activités/Mandats	Forme juridique	Organe/Fonction
Thomas J. Grichting	2500	199.7	5	Conseil d'administration santésuisse	Association	Vice-président
				Avenir Assurance Maladie SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Easy Sana Assurance Maladie SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Mutuel Assurance Maladie SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Philos Assurance Maladie SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Supra-1846 SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				AMB Assurance SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie	Fondation	Secrétaire général, membre de la direction
				Groupe Mutuel Holding	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Groupe Mutuel Assurance GMA SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Groupe Mutuel Vie GMV SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Groupe Mutuel Services SA	Société anonyme	Secrétaire général, membre de la direction
				Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (FSA)	Association	Membre du CA
				SASIS AG	Société anonyme	Vice-président
				tarifsuisse AG	Société anonyme	Vice-président
				Neosana AG	Société anonyme	Membre du CA
				Neosana Life AG	Société anonyme	Membre du CA
				Neosana Sales AG	Société anonyme	Membre du CA
				Neosana Services GmbH	Sàrl	Membre du CA
				Entente Secteur sanitaire libéral	Association	Membre du comité
Office de médiation de l'assurance-maladie	Fondation	Membre du conseil de fondation				
Gouvernance suisse de l'Ordre de chevalerie du Saint-Sépulcre à Jérusalem	Association	Membre du comité / chancelier				
Nicole Kunz	2500	284.5	5	ÖKK Kranken- und Unfallversicherungen AG	Société anonyme	Spécialiste juridique
				Rekurskommission der Katholischen Landeskirche Graubünden	Corporation de droit public	Membre adjoint

Rémunération et liens d'intérêt du Conseil de fondation

Membres du Conseil de fondation	Jetons de présence en CHF	Frais en CHF	Jours de séance	Activités/Mandats	Liens d'intérêt	Forme juridique	Organe/Fonction
Edith Müller Loretz	4 250	0	8,5	Suva		Corporation de droit public	Responsable du département Protection de la santé et du personnel
				Bureau de prévention des accidents (BPA)		Fondation	Membre du conseil de fondation
				Commission de prévoyance du personnel BPA		Commission	Membre de la commission
				Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)		Commission fédérale	Membre de la commission
Florence Nater	1 500	0	3	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)		Conférence intercantonale	Membre de la direction générale
				Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)		Conférence intercantonale	Membre
				Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)		Conférence intercantonale	Membre
				Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)		Conférence intercantonale	Membre
				Fondation ch pour la collaboration confédérale		Fondation	Présidente
				Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CLDAM)		Conférence intercantonale	Membre
				Institut du fédéralisme		Fondation	Présidente
				Fondation neuchâteloise de secours aux chômeur-euse-s FNSC		Fondation	Présidente
				TAC Travail au Clair Sàrl		Plateforme politique	Gérante
				Commission de gestion de la caisse cantonale de compensation et commission consultative de la caisse cantonale de compensation pour allocations familiales		Administration	Présidente
Fondation PTA Bienne		Fondation	Membre du comité				
Carlos Beat Quinto	3 750	0	7,5	Fédération des médecins suisses (FMH)		Association	Membre du comité central
				TrustCenter syndata AG		Société anonyme	Membre du CA
				Société des médecins du canton de Bâle-Campagne		Association professionnelle	Membre du comité
Jörg Spieldenner	2 000	613.2	4	Ligue pulmonaire suisse		Association	Directeur
				Conférence nationale suisse des ligues de la santé (COLISA)		Association	Membre du comité
				Fédération des médecins suisses		Association	Membre du comité
				Innosuisse		Établissement de droit public	Expert
				Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)		Fondation	Chargé de cours
Pascal Strupler	3 750	74	7,5	Office fédéral de la santé publique		Corporation de droit public	Directeur (fin septembre 2020)
				Hôpital du Valais		Établissement de droit public	Président du CA
				STRUPLER Strategie Führung Consulting AG		Société anonyme	Propriétaire
				Pro Mente Sana		Fondation	Membre du CA
				KMES Partner, Zurich		Société de conseil	Partenaire
Total	69 986	2 973					

Rémunération et liens d'intérêt de la Direction

Liens d'intérêt			
	Activités/Mandats	Forme juridique	Organe/Fonction
Thomas Mattig Directeur	Faculté de médecine de l'Université de Genève	Établissement de droit public	Membre (non rémunéré)
	Haute École à distance de Suisse	Fondation	Membre du conseil scientifique (rémunéré)
	Cardiance Clinic	Société anonyme	Président du CA (rémunéré)
Eric Bürki Responsable Gestion de la santé en entreprise	aucune/aucun		
Chloé Saas Responsable Relations publiques	Kinitic	Société anonyme	Administratrice gérante, responsable de la liquidation de la société, droit de signature (non rémunéré)
	Ton sur Ton, Centre des métiers des arts de la scène et du spectacle	Fondation	Membre du comité (non rémunéré)
	Groupe de confiance auprès de la Fondation O ₂	Fondation	Personne de confiance et médiatrice, membre du groupe (rémunéré)
Jvo Schneider Responsable Programmes et Prévention	Schneider Gesundheitstraining	Sàrl	Fondateur, droit de signature (non rémunéré)

Salaires de la Direction

Directeur: 269 500 CHF; autres membres de la Direction: 539 000 CHF.

Rapport de révision



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung**Promotion Santé Suisse
Lausanne****Rapport de l'organe de révision
au conseil de fondation
Comptes annuels 2024**

11047

T+R AG
Sägeweg 11, 3073 Cümlikon, Schweiz
Tel. +41 31 950 09 09info@t-r.ch
www.t-r.chEXPERTSuisse zertifiziertes Unternehmen
Mitglied TREUHAND | SUISSE

Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION****Au conseil de fondation de la Promotion Santé Suisse, Lausanne****Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels***Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Promotion Santé Suisse (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

T+R AG
Sägeweg 11, 3073 Cümlikon, Schweiz
Tel. +41 31 950 09 09info@t-r.ch
www.t-r.chEXPERTSuisse zertifiziertes Unternehmen
Mitglied TREUHAND | SUISSE

Rapport de révision



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

T+R AG
Sägeweg 11, 3073 Cümlikgen, Schweiz
Tel. +41 31 950 09 09

info@t-r.ch
www.t-r.ch

EXPERTAUSISSE zertifiziertes Unternehmen
Mag. Michael TRUHLHAND | SUISSE



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Nous communiquons au conseil de fondation compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 7 mars 2025

T+R SA


Rita Casutt
Experte-comptable diplômée
Experte-réviseur agréée


Thomas Fankhauser
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

T+R AG
Sägeweg 11, 3073 Cümlikgen, Schweiz
Tel. +41 31 950 09 09

info@t-r.ch
www.t-r.ch

EXPERTAUSISSE zertifiziertes Unternehmen
Mag. Michael TRUHLHAND | SUISSE

Wankdorfallee 5, CH-3014 Bern
Tel. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tel. +41 21 345 15 15
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch